

LES ÉPREUVES DE BAC 2021

LE GRAND ORAL

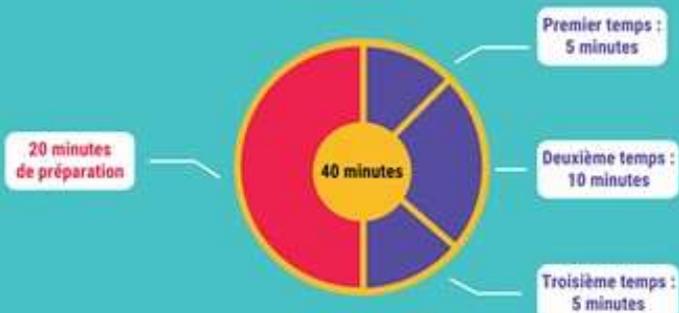
 40 minutes (préparation : 20 mins / oral : 20 mins)  juin  Coefficient



Avant l'épreuve

Pendant l'année, l'élève choisit 2 questions portant sur les enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Il prépare ces questions avec les professeurs de spécialité et éventuellement d'autres élèves.

Le Jour J



Préparation (20 minutes)

Le candidat présente au jury 2 questions. Le jury choisit 1 des 2 questions. Le candidat dispose de 20 minutes pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury.



Premier temps : présentation de la question (5 minutes)

L'exposé se fait sans note et debout. Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.



Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité. Le candidat est assis ou debout selon son choix.



Troisième temps : échange sur le projet d'orientation (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Le candidat est assis ou debout selon son choix.

LES ÉPREUVES DE BAC 2021

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

 4 heures + 20 minutes  au cours du second trimestre  Coefficient



Partie écrite → 4 heures

Le sujet se compose de 2 parties. L'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé. L'épreuve est notée sur 20 points.

Partie 1 Synthèse d'un dossier documentaire

guidée par 3 ou 4 questions ou consignes, en environ 500 mots
noté sur 16 points

Partie 2 Traduction

Un passage d'un des textes du dossier d'environ 600 signes, blancs et espaces compris
noté sur 4 points



Partie orale → 20 minutes

*
Il s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale. Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet 3 documents. Le candidat commente ces documents.

* Le dossier sera composé de six à huit documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal. Il comprend :

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- au moins deux textes littéraires, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;
- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).

Sans temps de préparation, le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examineur dans la langue cible pendant 10 minutes au plus.